



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> avril 2026

Objet :

### DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES

*L'an deux mil vingt-six, le premier avril, les membres du Conseil Municipal de BAILLY, légalement convoqués le vingt-six mars, se sont réunis à dix-neuf heures et trente minutes dans la salle George Lemaire sous la présidence de monsieur Stéphane GAULTIER, Maire.*

*Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : 23*

Stéphane GAULTIER, Géraldine VIAU-LARDENNOIS, Alexandre RUECHE, Frédéric GUIRIMAND, Tatjana ROCHE, Joël RISPAL, Françoise GUYARD CASTANET, Pierre-Yves CHALTIEL, Stéphanie BANCAL-BARRERE, Marc DEVAUX, Christophe DEPIERRE, Karine WEBER, Guy TRAN, Marie-Aimée PEYRON, Francis ALTGLAS, Denis ARNAUD, Gérard DUFOUR, Jacques ALEXIS, Sabrina TOURMETZ, Denis PETITMENGIN, Lucie CATROUX, Jérôme CASANOVA, Charlotte LOGEAIS

Ont donné pouvoir : 4

Claude MAQUIS	à	Stéphanie BANCAL
Marilyne BARANES	à	Joël RISPAL
Eve VON TSCHIRSCHKY	à	Stéphane GAULTIER
Valérie LEFEBVRE	à	Frédéric GUIRIMAND

*Le Conseil a choisi comme Secrétaire : Denis ARNAUD*

---

**EN EXERCICE : 27    PRESENTS : 23    REPRESENTES : 4    VOTANTS : 27**

---

**Le Conseil Municipal,**

**VU** l'article L.5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** La délibération n°50/03 du Conseil municipal du 23 juin 2003 demandant adhésion au Syndicat d'Electricité des Yvelines

**CONSIDERANT** l'approbation de l'adhésion de la ville de Bailly par le SEY en mars 2004,

**CONSIDERANT** le changement de statut du syndicat en janvier 2007 pour introduire la compétence Gaz et ainsi devenir le Syndicat d'Energie des Yvelines,

**CONSIDERANT** la nécessité de désigner 2 représentants de la commune, dont 1 titulaire et un suppléant, afin que l'assemblée délibérante du SEY puisse se réunir dans les meilleurs délais,

**CONSIDERANT** les candidatures de M. Christophe DEPIERRE et M. Joël RISPAL ;

**CONSIDERANT** le vote à mains levée conforme à l'article L.2121-21 du CGCT ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITÉ**

**PROCEDE** à la désignation de son représentant titulaire et de son représentant suppléant au sein du SEY


- En qualité de membre titulaire
  1. M. Christophe DEPIERRE
- En qualité de membre suppléant
  1. M. Joël RISPAL

Publié sur le site de la commune le :

20/04/2026

Pour copie conforme,  
Fait à BAILLY, le 1er avril 2026



  
Stéphane GAULTIER  
Maire de Bailly